

Lieu Parc des Eaux Vives - 68330 Huningue
R1 Thomas Michel
R1 Informatique : Jeremy POUX
Juge arbitre : Jeanne L'Orphelin
Traceurs : Julien harberland

REGLEMENT

Licence 2012 en règle avec **Pagaie jaune obligatoire**

Application du règlement FFCK slalom:

Matériel conforme aux normes de sécurité : casque, gilet, réserves de flottabilité, bottillons, ..., un contrôle aléatoire sera effectué.

PROGRAMME

Samedi 21 avril 2012

De 14h00 à 17h00 : entraînement libre sous la responsabilité des clubs avec passage obligatoire à la Timonerie du P.E.V. pour la prise d'un dossard

17H00 : Mise en place du parcours

Entre 16H30 et 18H00 : Confirmation des inscriptions
à la Timonerie du P.E.V.

Dimanche 22 avril 2012

8h30: Remise des dossards et réunion des chefs d'équipes à la Timonerie du P.E.V.

9h00: Ouverture du parcours de slalom puis validation

9h20: Réunion des juges à la Timonerie du P.E.V.

9h45 : **Départ 1ère course**

12h00 : **Modification du parcours pour course 2**

13h00 : **Départ 2^{ème} course**

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires en fonction du nombre d'inscrits.

INSCRIPTIONS

Le règlement devra être fait sur place : **5€ par embarcation par course (10€ le week-end)**

(chèque à l'ordre du C.A.D.P.A. HUNINGUE).

Le nom du ou des juges devra être précisé lors des inscriptions.

Une pénalité de 200 € par juge manquant sera appliquée.

Toute inscription tardive ou incomplète entraînera une pénalité de 15 € + 5 € par embarcation.

Juges qualifiés :

1 juge non compétiteur de 3 à 12 inscrits

2 juges non compétiteurs pour plus de 12 inscrits

RENSEIGNEMENTS

C.A.D.P.A. Huningue

8-10, allée des Marronniers 68330 Huningue

Mail : cadpahuningue@gmail.com

Tél. / fax : 03 89 69 05 25 (club)